



Avis de projet de fusion

Paris, le 26 mars 2021

R-co Allocation Modérée (FCP Absorbé) et la SICAV R-co agissant pour le compte de son compartiment R-co 4Change Moderate Allocation (OPCVM Absorbant)

Rothschild & Co Asset Management Europe, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion du FCP Absorbé et de l'OPCVM Absorbant, Représentée par Monsieur Didier Bouvignies, agissant en qualité d'Associé Gérant.

Conformément à la décision de la Gérance de Rothschild & Co Asset Management Europe en date 15 janvier 2021 et conformément au procès-verbal du Conseil d'Administration de la SICAV R-co en date du 15 janvier 2021, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption du FCP R-co Allocation Modérée par le compartiment R-co 4Change Moderate Allocation de la SICAV R-co.

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 4 juin 2021, calculées le 7 juin 2021.

L'apport effectué à l'OPCVM Absorbant par le FCP Absorbé correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de ce dernier.

Conditions de l'opération :

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 5 mars 2021.

Les souscriptions et les rachats de parts du FCP Absorbé cesseront définitivement à compter du 2 juin 2021 à partir de 16h01, de façon à ce qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

La parité d'échange sera déterminée par le rapport suivant :

Actif net du FCP Absorbé

Valeur liquidative de l'OPCVM Absorbant

Pour ces calculs, il sera tenu compte du fait que les porteurs du FCP Absorbé qui, en fonction de la parité d'échange déterminée, n'auraient pas droit à un nombre exact d'actions et/ou dix-millièmes d'actions de l'OPCVM Absorbant, obtiendront le remboursement du rompu (correspondant à la différence entre la valeur des parts du FCP Absorbé remises, et la valeur d'actions et/ou dix-millièmes d'action de l'OPCVM Absorbant qu'ils auront reçues en échange) ou pourront verser en espèces le montant nécessaire à l'attribution de dix-millièmes d'action complémentaire.

En vertu des dispositions du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers de l'OPCVM Absorbant et du FCP Absorbé participant à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet de fusion peuvent former opposition à celui-ci dans un délai de trente jours à compter de la publication de l'avis de fusion au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.



Il sera proposé, par défaut, aux porteurs de parts C du FCP Absorbé de recevoir des actions de catégorie « C EUR » de l'OPCVM Absorbant, et aux porteurs de parts D du FCP Absorbé de recevoir des actions de catégorie « D EUR » de l'OPCVM Absorbant.

Si les termes de l'opération de fusion-absorption ne convenaient pas aux porteurs du FCP Absorbé, ces derniers ont la possibilité de sortir sans frais jusqu'à la valeur liquidative du FCP absorbé datée du 2 juin 2021.

Le projet commun de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 17 mars 2021.

Pour plus d'informations :

Service Clients	Rothschild & Co Asset Management Europe
clientserviceteam@rothschildandco.com	29, avenue de Messine
https://am.eu.rothschildandco.com	75008 Paris

A propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Rothschild & Co Asset Management Europe propose des solutions d'investissement innovantes, fruit d'une vision indépendante et de long-terme, conçues pour répondre aux besoins de chacun de ses clients. Fort de sa présence internationale, Rothschild & Co Asset Management Europe offre des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs.

Nourrie par une connaissance profonde de ses clients, Rothschild & Co Asset Management Europe articule son développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction, en architecture ouverte et en solutions d'investissement.

Rothschild & Co Asset Management Europe élabore des solutions d'investissement véritablement sur-mesure pour chacun de ses clients. Cette approche, alliant innovation et expérience, permet à Rothschild & Co Asset Management Europe d'offrir à ses clients une vision différente, source de création de valeur sur le long-terme.

Plus d'information sur : <https://am.eu.rothschildandco.com>